



## RÉCOLEMENT DE LA COLLECTION « André Bernard » (matériel de ganterie)

### PROCÈS-VERBAL

#### En application :

- De la loi du 4 janvier 2002 relative aux Musées de France.
- De l'arrêté du 25 mai 2004 fixant les normes techniques relatives à la tenue de l'inventaire, du registre des biens déposés dans un Musée de France et au récolement.
- De la circulaire du 27 juillet 2006 relative au récolement décennal des collections.

#### Provenance de la collection

La collection de textile dite « André Bernard » a été acquise par la Ville de Niort par don manuel en 1996 et n'a fait l'objet d'aucun acte de donation. Le père d'André Bernard, Victor Bernard, né en 1900, a été ouvrier gantier à Niort jusqu'en 1946.

#### Statut de la collection

La collection est propriété de la ville de Niort et la gestion en a été transférée à la Communauté d'Agglomération de Niort le 1<sup>er</sup> avril 2000 par délibération du 25 février 2000. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014 la gestion est transférée à la Communauté d'Agglomération du Niortais.

**Communauté d'Agglomération du Niortais – Service des musées**  
**Procès verbal de récolement**  
**28.10.2015**

### **Identification/nature/typologie**

La collection comporte dix items :

- 996.11.1.1.2.3 : poire à talc
- 996.11.2 : pince à gant
- 996.11.3.1 et 2 : couteau à étirer
- 996.11.4 : pied de gantier
- 996.11.5 et 6 : ciseaux
- 996.11.7 : marotte de gantier
- 996.11.8.1 et 2 : baguette de gantier

### **Constat d'état**

La collection est en bon état

### **Localisation**

Les dix items sont conservés dans la réserve dite « Textile/orfèvrerie » au R-1 du musée Bernard d'Agesci.

### **Récolement**

Le récolement a été réalisé en juillet 2015 en procédant à la vérification des dix dossiers d'œuvres, des cahiers d'inventaire et de la base de données informatisées AlienorWebPro sur laquelle les dix items sont enregistrés. Le marquage a été vérifié et aucun manque n'a été constaté. Une ou plusieurs photographies numériques ont été réalisées pour chaque item et ajoutée(s) à la base documentaire de la base de données AlienorWebPro. Le récolement a été effectué par Fabienne Texier, attachée de de conservation.

### **Conclusion**

Bilan : dix items ont été vus lors de ce récolement, ce qui correspond à la totalité de la collection.

Visa du Conservateur en chef du patrimoine,

Laurence Lamy

